



Enquête publique

Edition n°45 du 12 novembre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- M. Pierre Antoine Clerc pour la construction d'un jardin d'hiver non chauffé au lieu-dit les Iles/Aproz, plan 165 MC, parcelle 19694 propriété du requérant, coord. 2'589'871 / 1'116'832, zone H30.
- Mme Catia Domingos Pinto pour la fermeture du couvert existant non chauffé, au lieu-dit Aproz, plan 171 MC, parcelles 20142 et 20143 (cadastre actuel : folio 51, parcelles 2693 et 2693 bis) propriété de la requérante, coord. 2'590'644 / 1'116'996, zone H30.
- Esprit Montagne Sàrl pour la rénovation et la transformation d'une grange existante en habitation en résidence principale au lieu-dit la Crêta/Haute-Nendaz, plan 19 MC, parcelle 1427 propriété de la requérante (en cours de mutation), coord. 2'589'348 / 1'114'773, zone H80 centres villageois.
- Esprit Montagne Sàrl pour la rénovation et la transformation d'une grange existante en habitation en résidence principale au lieu-dit la Crêta/Haute-Nendaz, plan 19 MC, parcelle 1426 propriété en PPE de la requérante (en cours de mutation), coord. 2'589'338 / 1'114'763, zone H80 centres villageois.
- Esprit Montagne Sàrl pour la rénovation et la transformation d'une grange existante en habitation en résidence principale au lieu-dit la Crêta/Haute-Nendaz, plan 19 MC, parcelle 1421 propriété de la requérante (en cours de mutation), coord. 2'589'318 / 1'114'762, zone H80 centres villageois.
- M. Bruno Joly pour l'isolation périphérique, la modification d'ouvertures, le changement de PAC intérieure, l'agrandissement de places de parc et la mise en conformité du cabanon de jardin, au lieu-dit Bieudron, plan 185 MC, parcelle 21374 (cadastre actuel : folio 156, parcelle 72 h) propriété du requérant, coord. 2'587'701 / 1'116'048, zone H30. En dérogation à l'art.112.
- Mme et M. Géraldine et Dean Bowles pour la construction d'un garage semi-enterré au lieu-dit la Coudreyge/Haute-Nendaz, plan 16 MC, parcelle 4595 propriété des requérants et de Maria et Matthew Boatfield, coord. 2'589'148 / 1'114'486, zone H20.
- Association de la route du Quâtro par M. Olivier Rey-Mermet pour le réaménagement et la modification de la route du Quâtro au lieu-dit Le Bleusy/Haute-Nendaz, plan 73 MC, parcelle 7772 (cadastre actuel : folio 108, parcelle 89 propriété de Mme Marie-Françoise Epiney, Mme Marguerite Gaillard, Mme Marie-Antoinette Melly-Pitteloud, M. Jean-Bernard Pitteloud, M. Pierre-Alain Pitteloud, Mme Marie-Madeleine Pitteloud), coord. 2'590'120/1'113'260, zones H20 et SAS.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 12 novembre 2021

L'Administration communale